

## Formation Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) nouvelle version 2021 1 jour (7h) – PJF 70

Les dispositions relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) de la Loi Avenir Professionnel sont entrées en application le 1er janvier 2020 par 3 décrets et qui s'appliqueront à la déclaration relative à l'année 2020 qui doit être effectuée au 1er trimestre 2021.

Cette formation fait le point sur toutes les nouveautés d'un point de vue pratique afin de vous permettre de mettre en œuvre ces dernières de manière sécurisée. Elle est dirigée par **Mme Amandine PILLOT, Dirigeante de la société Atout-caP et Consultante spécialisée en politique handicap.**

### Objectifs

- Maîtriser et appliquer les nouveautés relatives à l'OETH
- Sécuriser ses pratiques et remplir son OETH
- Comprendre les changements applicables à la DOETH et les impacts pour les entreprises
- Savoir calculer sa contribution en intégrant les nouveautés 2020

### Public

- DRH
- RRH
- Collaborateurs des services RH
- Responsable/ chargés de mission handicap
- Responsable paie

**Niveau** : tout niveau

**Prérequis**: avoir des connaissances en matière d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

### Méthode pédagogique et évaluation

- Projection d'un diaporama, support aux commentaires du formateur
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Possibilité pour les participants de transmettre par mail des questions au plus tard, 3 jours avant la formation
- Possibilité de poser ses questions au formateur tout au long de la journée
- Evaluation à chaud en fin de formation
- Evaluation à froid 3 mois après la formation

### A distance : Méthode pédagogique, outils et évaluation

- Formation à distance en synchrone (en direct) accessible sur ordinateur, tablette, smartphone
- Durant la classe virtuelle, les participants visualisent l'intervenant ainsi que le support de formation et peuvent interagir avec lui (tchat ou question/réponse en direct)
- La pédagogie repose sur le triptyque analyses réglementaires/exercices/retours d'expérience entre le formateur et les participants
- Les participants ont la possibilité de leurs questions en direct au formateur à l'issue de chaque partie
- Suite à votre inscription, vous recevrez un e-mail avec un lien Internet pour entrer dans la classe virtuelle au plus tard, 24h avant la formation ainsi que les coordonnées de la personne à contacter si vous avez des difficultés à vous connecter
- Une évaluation à chaud est envoyée en fin de formation ainsi qu'une attestation de formation
- Une évaluation à froid 3 mois après la formation

## Programme

### Module 1-3h30

#### L'OETH : lignes directrices de la réforme

- Priorité à l'emploi direct des travailleurs en situation de handicap
- Sous-traitance
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap à respecter
- Accord agréé
- Extension de la DOETH aux entreprises de moins de 20 salariés
- Situation des employeurs ayant plusieurs établissements
- Une reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) simplifiée
- La fin du rescrit AGEFIPH
- Valorisation de toutes les formes d'emploi dans le calcul des BOETH

#### Illustration (10 min) : tableau comparatif avant après la réforme de l'OETH

#### Les nouvelles modalités de mise en œuvre de l'OETH

- Modalités d'accomplissement de l'OETH
- Accord agréé : des négociations au niveau de l'entreprise et non de l'établissement
- Contenu, suivi, durée, renouvellement de l'accord agréé
- Rôle du CSE
- Les nouvelles modalités de prise en compte de la sous-traitance ou des prestations de services conclus avec des établissements ou services d'aide par le travail, des entreprises adaptés ou des travailleurs indépendants handicapés.

### Module 2-3h30

#### La contribution financière due en cas de non-respect de l'OETH

- Calcul
- Déductions possibles
- Suppression des minorations
- Période transitoire

#### Cas pratique (15 min) : calculs

#### Nouvelle procédure de Déclaration d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)

- Quand
- Comment
- Quelles informations à déclarer

#### Cas pratique (15 min): remplir une DOETH

#### Focus sur le Référent handicap et les aides à l'embauche d'un travailleur handicapé

---

**Contact- Linda Zidane-Responsable Prestations Formation**  
**[lindazidane@payjob.fr](mailto:lindazidane@payjob.fr) - Tél : 01.83.81.95.00**

**Bulletin d'inscription - Formation Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)  
nouvelle version 2021 (Tous les champs sont obligatoires)**

**PARTICIPANT**

Civilité\* : \_\_\_\_\_

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Fonction\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

**RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION**

Civilité\* : \_\_\_\_\_

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Fonction\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

**VOTRE SOCIÉTÉ**

Société\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_

Ville\* : \_\_\_\_\_

Pays\* : \_\_\_\_\_

Siret\* : \_\_\_\_\_

Code NAF\* : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire\* : \_\_\_\_\_

Nom du responsable formation\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

### Sessions à distance

11 mars 2021 (garantie )       13 avril 2021       6 juillet 2021

### Sessions en présentiel Paris\*

21 septembre 2021     23 novembre 2021

\*Si la situation sanitaire ne permet pas le présentiel, les sessions auront lieu à distance sur Teams

### Tarif inter-entreprises

Présentiel 600€ HT (720€ TTC)  
 A distance 490€ HT (588 € TTC)

### Tarif Intra-entreprises

1.800 soit 2.160 TTC\*

- Dates intra souhaitées : .....

\*tva 20% selon la législation en vigueur

### Paiement

Par virement :  
 Par chèque  
 Par un OPCO. L'accord de prise en charge doit nous parvenir avant la formation.

### Bulletin d'inscription à retourner par mail à [lindazidane@payjob.fr](mailto:lindazidane@payjob.fr)

Je reconnais avoir pris connaissances des CGV présentes sur le site web et les accepte sans réserve.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature et Cachet de l'entreprise

Les informations collectées par le présent document sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Sur simple demande, nous vous fournirons votre fiche (les corrections et suppressions demandées seront effectuées sous quinzaine).